

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 31.07.2026

Visible par le public jusqu'au: 31.07.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023198

Entité de publication

Commune de Crans-Montana, Avenue de la Gare 20, 3963 Crans-Montana

Demande d'autorisation de construire - Amélioration énergétique et prolongement de 2 balcons existants en façade Sud (immeuble existant), Crans-Montana

Titre du projet de construction

Amélioration énergétique et prolongement de 2 balcons existants en façade Sud
(immeuble existant)

Numéro pour consultation eConstruction

e3a66336

Requérant(e)

Trubelstock SA

Auteur(e) de plans

Jérémie Jean

Auteur(e) de plans - Entreprise

JeanJ architecture Sàrl

Parcelle

Parcelle 10811, No Folio 56, Lieu-dit 'Les Orzières'

Coordonnées

2'603'714 1'129'260

Propriétaire

Trubelstock SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone 1C, zone de l'ordre dispersé (densité 0.4) + aire forestière + zones réservées
(publiées le 11.09.2025)

Dérogation(s)

art. 21.5 RIC : empiètement ou saillie sur domaine public ou à l'intérieur des alignements

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Crans-Montana
Avenue de la Gare 20
Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 31.08.2026